

PROJET ÉOLIEN DE L'AUBÉPIN

Commune de Cravant



Groupe français indépendant, VALOREM oeuvre, aux côtés des collectivités, à une transition énergétique durable et solidaire. Depuis 1994, nous développons, construisons et exploitons des parcs éoliens, solaires et hydroélectriques.

Depuis 2021, un comité de pilotage (élus, agriculteurs et riverains) accompagne le développement du projet éolien sur votre commune.

UN SITE PROPICE À L'INSTALLATION D'ÉOLIENNES

LE VENT

Mât de mesure installé en 2022
Vitesse moyenne de 6,4 m/s à 110 m de haut (~ 23 km/h), majoritairement de sud-ouest et nord-est



LE PAYSAGE

2 lignes d'éoliennes avec des interdistances similaires

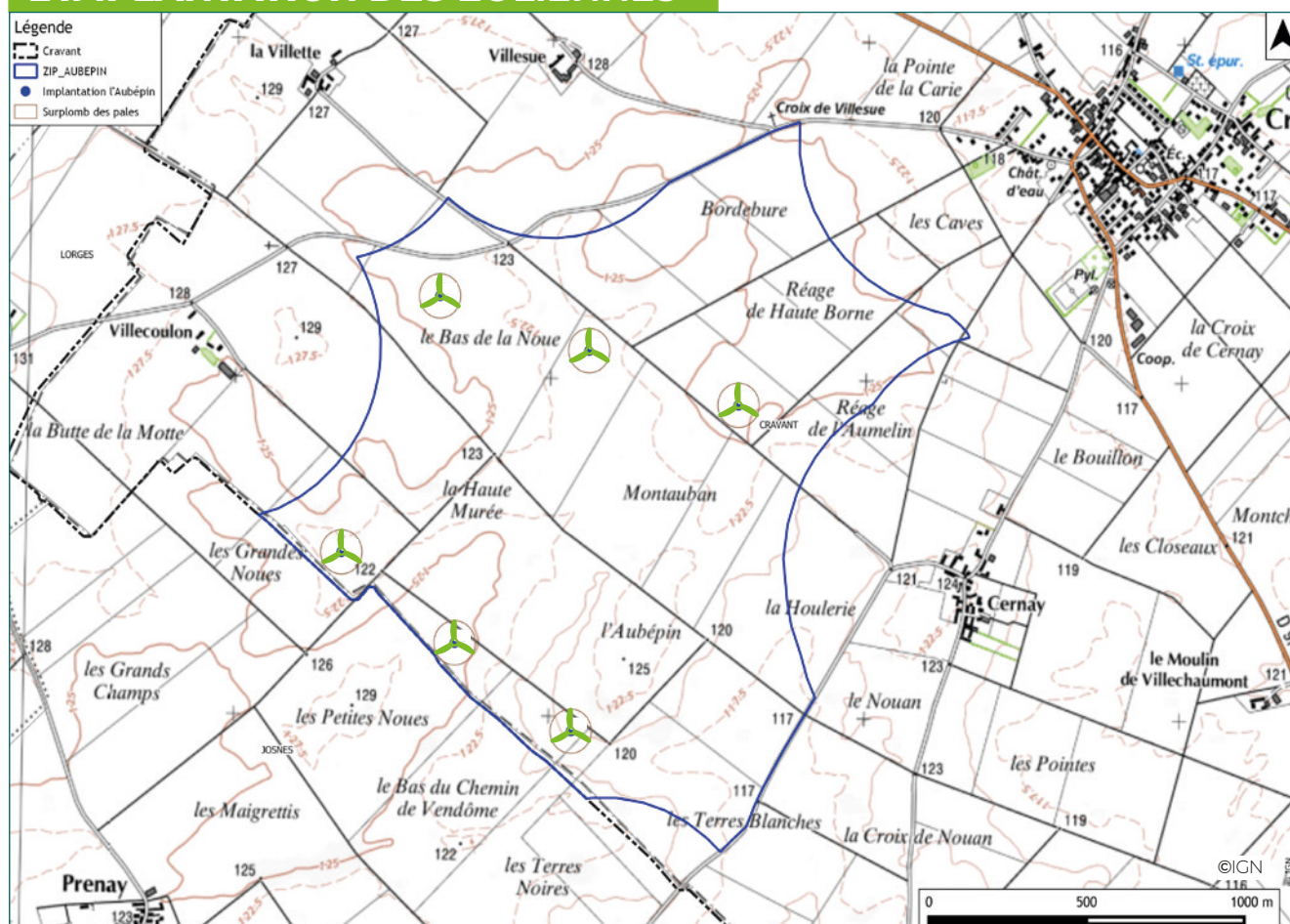


L'ENVIRONNEMENT

Pas d'éoliennes dans les zones de nidification du busard et les couloirs de déplacement des chauves-souris



L'IMPLANTATION DES ÉOLIENNES



Crédit : Pixabay / Busard Saint-Martin

CHIFFRES CLÉS



6 éoliennes de 6,2 MW
Mât de 110 m de haut



37,2 MW Puissance totale



81,6 MWh/an
Production estimée



Soit la consommation électrique de **537** foyers dans les Terres du Val de Loire

(Données ENEDIS 2021)

LES PROCHAINES ÉTAPES

Autorisations

2023-2024

Instruction de la demande d'autorisation administrative

Enquête publique

Délivrance de l'arrêté d'autorisation par la Préfecture

Construction

12 à 24 mois

Obtention d'un tarif d'achat de l'électricité, financement

Construction du parc et raccordement au réseau public

Exploitation

Pendant au moins 30 ans

Exploitation et maintenance

Et après ?

Démontage du parc

Remise en état du site ou remplacement des éoliennes

LES RETOMBÉES POUR LA COMMUNE



Indemnité unique à la mise en service :

572 000€

Loyer annuel pendant la durée d'exploitation du parc :

20 000€ / an (hors fiscalité annuelle)

VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFORMATIONS ?

[PARC-EOLIEN-AUBEPIN.FR](https://parc-eolien-aubepin.fr)



VALOREM - 1 rue Eugène Varlin 44100 Nantes

Tél. 02 28 03 90 00

agence.loire-bretagne@valorem-energie.com

www.valorem-energie.com